

CHARTRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DU BILAN DE COMPÉTENCES

L'organisme de formation ActiVieSens a rédigé la présente charte qui établit ses engagements éthiques et déontologiques auprès de ses clients et financeurs dans le cadre de ses prestations de bilan de compétences.

1- LES PRINCIPES REGLEMENTAIRES DU BILAN DE COMPETENCES :

La démarche du bilan de compétences réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

ActiVieSens s'engage à tout mettre en œuvre pour traiter rapidement les demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.

ActiVieSens s'engage à ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.

ActiVieSens s'engage à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et à se tenir informée de leurs évolutions.

ActiVieSens s'engage à présenter une offre claire et compréhensible pour le bénéficiaire. Le programme détaillé du Bilan de compétences, sa méthodologie, son coût, les objectifs, la durée, les modalités d'accès, de contact et d'évaluation ainsi que les délais sont stipulés sur le programme détaillé et accessibles depuis le site internet www.activiesens.fr.

L'information présentée concernant le bilan de compétences est distinctement séparée des autres prestations proposées par ActiVieSens, de telle sorte qu'aucune confusion ne soit possible.

La démarche de bilan de compétences comporte 3 phases conformément à la réglementation en vigueur (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018). Elle est entièrement personnalisée en fonction :

EURL ACTIVIESENS

Siège social : 3 rue des boutons d'or – 85440 SAINT HILAIRE LA FORET

Numéro Siret : 899 834 956 00026

Responsabilité Civile Professionnelle : Inter Mutuelles Entreprises N° 971 0001 98955 A 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52850237585 auprès du préfet de la région PAYSDE-LA-LOIRE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- Des modalités de déroulement définies conjointement avec le bénéficiaire (durée, rythme, etc...)
- Des objectifs co-définis avec le bénéficiaire
- Du choix des outils et méthodologies utilisés.

ActiVieSens s'engage à recourir à des méthodes et techniques fiables ou reconnues par ses pairs, et pour lesquelles la consultante possède les qualifications requises.

ActiVieSens respecte le consentement du bénéficiaire pour tout usage d'outils ou méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles et s'engage à n'investiguer ces caractéristiques que si elles ont un lien direct avec les objectifs du bilan de compétences définis lors de la phase préliminaire.

Un entretien de suivi à 6 mois est proposé au bénéficiaire à l'issue du Bilan de Compétences afin d'évaluer le niveau d'atteinte de ses objectifs et de réactualiser son plan d'actions le cas échéant.

LA PRESTATION DE BILAN DE COMPETENCES DOIT :

- Permettre au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non un projet de formation.
- Conduire le bénéficiaire à être acteur de son bilan de compétences. En d'autres termes, cette démarche doit favoriser l'autonomie du bénéficiaire et le responsabiliser dans ses choix d'orientation et d'exploration, ses actions et le développement de ses compétences.
- Accompagner le bénéficiaire dans l'identification de ses acquis et de ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- Proposer une information sur les métiers et les secteurs grâce à des personnes, des sources documentaires et des lieux ressources.
- Inclure la rédaction d'un document de synthèse reprenant toutes les étapes de la démarche du bénéficiaire, son projet détaillé et argumenté, un ou des plans alternatifs et un plan d'actions clair et daté. Il y sera mentionné la confidentialité de ce support.
- Évaluer avec le bénéficiaire la qualité de la prestation, « à chaud » et « à froid ».

2- LES ENGAGEMENTS DE VOTRE CONSULTANTE ACTIVIESENS :

- **Compétences et professionnalisme**

EURL ACTIVIESENS

Siège social : 3 rue des boutons d'or – 85440 SAINT HILAIRE LA FORET

Numéro Siret : 899 834 956 00026

Responsabilité Civile Professionnelle : Inter Mutuelles Entreprises N° 971 0001 98955 A 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52850237585 auprès du préfet de la région PAYSDE-LA-LOIRE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Votre consultante ActiVieSens est formée et certifiée à l'accompagnement de bilans de compétences. Elle dispose d'un niveau d'expertise et de connaissance du monde professionnel, de ses codes et de ses évolutions de part son expérience et son activité de veille constante.

Votre consultante ActiVieSens s'inscrit dans une démarche réflexive de sa pratique et de formation continue grâce à des actions d'analyse de la pratique professionnelle, de supervision et de formation.

- **Contexte et Limites :**

Votre consultante ActiVieSens s'engage à créer un environnement favorable pour répondre au besoin du bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande. En d'autres termes, elle adopte une posture neutre, bienveillante, positive et sans jugement à l'égard du bénéficiaire.

En outre, elle s'engage à créer et à entretenir un réseau de professionnels pluridisciplinaire afin d'orienter le bénéficiaire dans l'hypothèse où la nature des besoins du bénéficiaire sortirait de son champ de compétences.

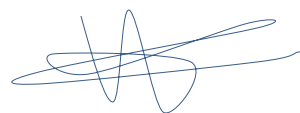
- **Intégrité**

Votre consultante ActiVieSens s'engage à respecter la confidentialité et à ne divulguer aucune information, sauf accord écrit du bénéficiaire.

Elle s'engage à agir dans le cadre strictement légal et à ne pas encourager une conduite malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Votre consultante ActiVieSens s'engage à respecter cette charte et à se donner les moyens de délivrer une prestation de qualité.

Nathalie Vandebossche



EURL ACTIVIESENS

Siège social : 3 rue des boutons d'or – 85440 SAINT HILAIRE LA FORET

Numéro Siret : 899 834 956 00026

Responsabilité Civile Professionnelle : Inter Mutuelles Entreprises N° 971 0001 98955 A 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52850237585 auprès du préfet de la région PAYS DE LA-LOIRE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

V2 – 29/05/2026